

INCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-BMJC

Événement :	passage en pylône pendant un demi-tour au roulage après l'atterrissage.
Cause identifiée :	prise en compte insuffisante des effets du vent pour les déplacements au sol.

Conséquences et dommages : hélice et carénage endommagés.
Aéronef : avion Piel CP 1315 "Emeraude" à train classique.
Date et heure : jeudi 13 mars 2003 à 11 h 10.
Exploitant : privé.
Lieu : AD La Rochelle (17).
Nature du vol : voyage.
Personnes à bord : pilote.
Titres et expérience : pilote, 70 ans, PPL de 1953, plus de 2000 heures de vol dont 5 sur type dans les trois mois précédents, majorité des heures effectuée sur avion à train d'atterrissage classique.
Conditions météorologiques : vent 070° / 20 à 30 kt, CAVOK.

Circonstances

Le pilote, propriétaire de l'avion depuis 1996, décolle de l'aérodrome de Bordeaux Mérignac (33) à destination de La Rochelle (17). Il atterrit sur la piste 10 revêtue. Le contrôleur lui demande de "dépasser légèrement la bretelle" pour laisser un Beech 200 au départ emprunter la piste à partir de l'unique voie d'accès centrale (*voir carte ci-dessous*). Après avoir dépassé la bretelle le pilote de l'Emeraude s'arrête un court instant puis débute un demi-tour par la droite. Pendant le virage, l'avion bascule lentement sur le nez et reste en pylône aux environs du cap 160.

Le pilote explique qu'il connaissait les conditions de vent qui étaient constantes depuis le matin. Il ajoute qu'il a agi sur les commandes pour contrer les effets du vent.

Information complémentaire : le manuel de vol indique que la limite de vent plein travers démontré est de vingt nœuds.

